



Cocktail de clôture, États généraux de l'opéra au Québec, Maison du Conseil des arts de Montréal, 2025

© OQLB

UN TOURNANT HISTORIQUE POUR L'ART LYRIQUE

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET L'ADMINISTRATEUR ARTISTIQUE DE LA RÉUNION DES OPÉRAS DU QUÉBEC (ROQ) REVIENNENT SUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'OPÉRA AU QUÉBEC, CE CONGRÈS D'UNE DURÉE DE TROIS JOURS QUI A RASSEMBLÉ UNE CENTAINE D'ACTEURS ET ACTRICES DES SCÈNES LYRIQUES QUÉBÉCOISE ET INTERNATIONALE. PLONGEZ DANS CE DOSSIER POUR CONSTATER COMMENT CET ÉVÈNEMENT A GÉNÉRÉ DES IDÉES DE PROJETS COLLABORATIFS INOUÏS AU SEIN DU MILIEU OPÉRATIQUE QUÉBÉCOIS.

Par Daniel Turp et Alexandre Desjeunes

Les 24, 25 et 26 octobre 2025, la Maison du Conseil des arts de Montréal a été le théâtre d'un événement marquant pour la scène culturelle québécoise : les premiers États généraux de l'opéra au Québec, organisés par la Réunion des opéras du Québec (ROQ). Pendant trois jours, plus de 100 professionnels du milieu lyrique – artistes, gestionnaires, mécènes, médiateurs culturels, chercheurs et représentants institutionnels – se sont réunis pour réfléchir collectivement à l'avenir de l'opéra au Québec. Ces rencontres, inspirées par des initiatives similaires dans d'autres disciplines artistiques comme le théâtre ou la danse, avaient pour objectif de fédérer un secteur souvent fragmenté, de dresser un bilan des forces et des faiblesses du milieu lyrique québécois et de proposer des solutions concrètes pour assurer sa pérennité et son rayonnement. À une époque où les arts de la scène font face à des défis sans précédent – précarité financière, vieillissement des publics, concurrence des loisirs numériques, enjeux de diversité et d'inclusion –, ces États généraux arrivaient à point nommé pour repenser l'opéra comme un art vivant, accessible et ancré dans son époque.

Dans la foulée d'une prise de conscience collective quant à la nécessité de renforcer la cohésion entre les différentes compagnies lyriques du Québec, l'initiative de la ROQ s'inscrivait dans une volonté de créer un espace de dialogue entre de grandes institutions, comme l'Opéra de Montréal et l'Opéra de Québec, et les petites structures régionales ou émergentes. Contrairement à d'autres disciplines artistiques, l'opéra au Québec semble toujours souffrir d'une coordination insuffisante entre ses acteurs, d'une inégalité dans l'accès aux ressources et d'une visibilité médiatique limitée, malgré un patrimoine artistique riche et une scène dynamique. Les travaux ont été ouverts avec un plaidoyer selon lequel l'opéra n'est pas un art du passé, mais qu'il doit évoluer pour rester pertinent. Les États généraux ont été vus comme une occasion unique de définir une vision pour l'opéra québécois du XXI^e siècle, une vision qui soit à la fois ambitieuse, inclusive et réaliste. Il importe d'ailleurs de demeurer réaliste,

en reconnaissant les difficultés du secteur, mais de faire aussi preuve d'optimisme, en misant sur la créativité et la solidarité des acteurs pour surmonter ces défis.

UN SECTEUR EN MUTATION : LES DÉFIS DE L'OPÉRA QUÉBÉCOIS

Le premier jour des États généraux a été consacré à un bilan complet du secteur lyrique québécois, mettant en lumière ses forces, mais aussi les faiblesses qui freinent son développement. Parmi les enjeux les plus pressants, le financement est rapidement apparu comme une préoccupation centrale. Bien que la musique soit la discipline artistique la plus subventionnée au Québec, avec environ 22 % du budget du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) qui lui est consacré, les participants ont souligné que ces fonds sont inégalement répartis et insuffisants pour répondre aux besoins croissants des compagnies, surtout dans un contexte d'inflation galopante et de hausse des coûts de production. Dominic Trudel, directeur général du Conseil québécois de la musique, a présenté des chiffres éloquentes : seulement 35 % des projets recommandés par les jurys obtiennent un financement et les petites compagnies (dont le budget annuel est inférieur à 500 000 \$) ne reçoivent que 10 % des subventions, contre 70 % pour les grandes institutions comme l'Opéra de Montréal ou l'Opéra de Québec. Cette disparité crée un déséquilibre profond, où les structures émergentes et régionales peinent à survivre, tandis que les grandes maisons d'opéra, bien que mieux loties, doivent faire face, elles aussi, à des pressions financières croissantes, notamment en raison de la baisse des revenus de billetterie et de la difficulté à lever des fonds privés.

Un autre défi majeur est celui du vieillissement et du manque de diversité des publics. L'opéra est encore trop souvent perçu comme un art réservé à une élite culturelle et économique. Pourtant, comme l'a rappelé Marie-Annick Béliveau, directrice artistique de Chants Libres, « l'opéra est avant tout une histoire de passion et d'émotion, qui peut toucher tout le monde, à

condition de savoir comment le présenter». Le problème réside en partie dans un manque de médiation culturelle efficace, capable de rendre l'art lyrique accessible aux jeunes générations et aux communautés issues de l'immigration ou des milieux défavorisés. Les intervenants ont également pointé du doigt la faible visibilité médiatique de l'opéra, notamment à la radio et à la télévision, où les émissions consacrées à la musique classique et à l'art lyrique se font de plus en plus rares. Cette absence de couverture médiatique limite la capacité de l'opéra à rejoindre de nouveaux publics et à s'inscrire dans le débat culturel contemporain.

Par ailleurs, la formation des artistes lyriques a été identifiée comme un autre enjeu majeur pour le secteur. Les jeunes chanteurs, metteurs en scène et autres artisans de la scène lyrique sortent souvent des conservatoires et des facultés de musique mal préparés aux réalités du marché du travail. Ils manquent d'accompagnement pour gérer leur carrière, élaborer leurs propres projets ou s'insérer sur la scène internationale. Catherine St-Arnaud, soprano et vice-présidente de la ROQ, a témoigné de cette réalité: «Quand j'ai terminé mes études, je ne savais pas comment trouver un agent, négocier un contrat ou même monter un dossier de subvention. J'ai dû tout apprendre sur le tas, et beaucoup de mes collègues se retrouvent dans la même situation.» Ce constat a soulevé la question de la nécessité de repenser les programmes de formation pour y intégrer des compétences essentielles comme la gestion de carrière, le marketing personnel et l'autoproduction.

Les participants ont également souligné les défis structurels liés à la création d'opéras québécois contemporains. Le Québec manque de librettistes et de dramaturges spécialisés dans l'écriture lyrique, ce qui limite la capacité des compositeurs à créer des œuvres adaptées à la scène. Ana Sokolović, compositrice québécoise réputée, a partagé son expérience: «Pour mon dernier opéra, j'ai dû écrire moi-même le livret, faute de trouver un auteur capable de penser en musique et en scène. Il est urgent de former une nouvelle génération de librettistes qui maîtrisent les spécificités de l'opéra.» Ce manque de collaboration entre compositeurs et auteurs freine l'émergence d'un répertoire québécois contemporain, capable de refléter les réalités sociales et culturelles de la province.

LE FINANCEMENT: VERS UN MODÈLE PLUS ÉQUITABLE ET DIVERSIFIÉ

La question du financement a occupé une place centrale lors des États généraux, avec une séance plénière entièrement consacrée à ce thème. Les intervenants ont d'abord brossé un portrait statistique du secteur, révélant des inégalités flagrantes. Patrick Corrigan, directeur général de l'Opéra de Montréal tout récemment retraité de son poste, a expliqué que seulement 33 % du budget de l'institution provenait des subventions publiques, le reste étant financé par la billetterie (27 %) et la philanthropie (40 %). Cependant, ce modèle est difficilement transposable aux petites compagnies, qui n'ont pas les mêmes capacités de lever des fonds privés. «La philanthropie est sous-développée au Québec par rapport à l'Ontario ou aux États-Unis, où les dons privés peuvent représenter jusqu'à 50 % du budget d'une compagnie d'opéra», a-t-il souligné. Pour remédier à cette situation, plusieurs pistes ont été proposées, notamment la création d'un Fonds spécial pour la coproduction et l'autoproduction d'opéras, qui permettrait de soutenir les projets collaboratifs entre compagnies et de réduire les coûts de production.

Les participants ont également insisté sur la nécessité de diversifier les sources de financement en développant des partenariats avec le secteur privé, en organisant des événements-bénéfice et en explorant de nouveaux modèles économiques, comme le mécénat participatif ou les abonnements solidaires. Une autre proposition forte a été de mutualiser les ressources entre compagnies en partageant les décors, les costumes et les salles de répétition. «Pourquoi chaque compagnie devrait-elle acheter ou louer ses propres décors, alors que nous pourrions les partager et les réutiliser?», a demandé Marie-Ève Munger, directrice générale de l'Opéra du Royaume. Cette approche permettrait non seulement de réduire les coûts, mais aussi de limiter l'empreinte écologique des productions, un enjeu de plus en plus important pour les institutions culturelles.

Du côté des subventions publiques, les participants ont appelé les autorités gouvernementales à augmenter les budgets consacrés à l'opéra, notamment pour les régions, et à simplifier les procédures d'accès aux fonds, comme les petites compagnies n'ont souvent pas les ressources pour monter des dossiers de subvention complexes – certains ont fait état de l'importance de les accompagner et leur offrir un soutien personnalisé. Enfin, la question de la philanthropie a été longuement discutée. Lisa Bury, consultante en développement philanthropique, a expliqué que le Québec dispose de l'un des régimes fiscaux les plus avantageux pour les dons culturels, mais que les compagnies d'opéra ne savent pas toujours comment en tirer parti. «Il faut former les équipes à la levée de fonds et leur donner les outils pour solliciter efficacement les donateurs», a-t-elle recommandé.

DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS: RENDRE L'OPÉRA ACCESSIBLE À TOUS

L'un des objectifs principaux des États généraux était de repenser la relation entre l'opéra et son public, en particulier les jeunes et les communautés sous-représentées. Plusieurs interventions ont porté sur la médiation culturelle, un levier essentiel pour démocratiser l'accès à l'art lyrique. Frédérique Drolet, artiste et médiatrice culturelle en Outaouais, a présenté des initiatives innovantes, comme *Gala*, un parcours déambulatoire en forêt mêlant chant, danse et participation du public. «Les retours ont été incroyables. Des gens qui ne connaissent pas l'opéra ont été touchés par cette expérience immersive et sensorielle», a-t-elle raconté. Son approche, qui sort l'opéra des salles traditionnelles pour le faire vivre dans des lieux nouveaux (parcs, centres communautaires, écoles), a suscité un vif intérêt parmi les participants.

Charlotte Gagnon, gestionnaire à l'Opéra de Montréal et fondatrice de la compagnie lyrique Rigoletta, a quant à elle insisté sur l'importance de créer des spectacles adaptés aux enfants et aux adolescents. «Les enfants n'ont aucun préjugé envers l'opéra. Ils l'accueillent comme un conte musical. Il faut leur offrir des expériences ludiques et interactives», a-t-elle expliqué. Elle a cité en exemple les ateliers en milieu scolaire, où les enfants sont initiés à l'opéra dès le primaire, et les spectacles participatifs, où le public est invité à chanter ou à jouer un rôle. «L'opéra peut être un outil de transformation sociale, notamment pour les jeunes en difficulté ou les personnes en situation de handicap», a-t-elle ajouté, évoquant des projets de réhabilitation vocale pour les personnes atteintes de COVID longue ou d'accompagnement vocal pour les femmes trans menés par l'Opéra de Montréal.



Daniel Turp, président-directeur général de la Réunion des opéras du Québec (ROQ)

Les outils numériques ont également été identifiés comme un moyen puissant de rejoindre de nouveaux publics. Harv Boissières, fondateur de *medici.tv*, a expliqué que les plateformes de diffusion en continu permettent de toucher des milliers de spectateurs en ligne, bien au-delà des salles de concert. «Une captation de qualité peut être vue par 200 000 personnes en ligne, contre 2 000 en salle. C'est un investissement patrimonial qui permet de démultiplier l'impact d'une production», a-t-il souligné. Pourtant, peu de compagnies québécoises utilisent ces outils de manière stratégique. «Il faut former les équipes à la production de contenus numériques et leur donner les moyens de diffuser leurs spectacles en ligne», a-t-il recommandé.

Enfin, les participants ont interpellé les médias publics, notamment Radio-Canada et Télé-Québec, pour qu'ils accordent une plus grande place à l'opéra dans leur programmation. «L'opéra a presque disparu des ondes hertziennes. Il est temps de lui redonner la visibilité qu'il mérite», a déclaré Sylvia L'Écuyer, ancienne animatrice à Radio-Canada pour l'émission *Place à l'opéra* et collaboratrice de notre revue.

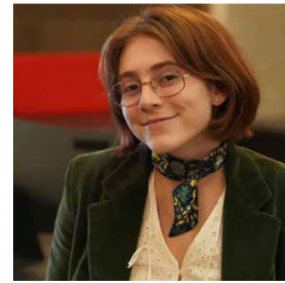
CRÉATION ET IDENTITÉ QUÉBÉCOISE: VERS UN OPÉRA CONTEMPORAIN ET INCLUSIF

La question de la création d'opéras québécois a été au cœur des débats, avec un constat unanime: le Québec a un urgent besoin de librettistes et de dramaturges formés à l'écriture lyrique, comme mentionné plus haut. «Il faut créer des programmes

de formation en écriture lyrique, en collaboration avec les universités et les conservatoires», a proposé la compositrice Ana Sokolović. Kristin Hoff, directrice artistique de *Musique 3 Femmes*, a ajouté que les ateliers de création sont essentiels pour permettre aux compositeurs et aux librettistes de tester leurs œuvres avant leur production. «Ces ateliers permettent d'éviter les erreurs coûteuses et d'améliorer la qualité des livrets», a-t-elle souligné.

Les participants ont également appelé à la création d'un opéra québécois contemporain, reflétant les réalités sociales et culturelles du Québec. «L'opéra doit parler des enjeux d'aujourd'hui: l'environnement, l'immigration, l'identité, la diversité», a déclaré Nathalie Deschamps, directrice artistique des Productions du 10 avril. Elle a cité en exemple *Albertine en cinq temps*, une œuvre qui aborde des thèmes universels tout en étant ancrée dans le contexte québécois. «Nous avons besoin d'opéras qui racontent nos histoires, dans notre langue et avec nos accents», a-t-elle affirmé.

La diversité a été un autre thème central des discussions. Richard Coburn, consultant en diversité et inclusion, a rappelé que l'opéra doit refléter cette diversité que connaît le Québec, tant sur scène que parmi les publics. «Il ne suffit pas de diversifier les équipes. Il faut aussi diversifier les récits et les œuvres que nous présentons», a-t-il souligné. Les participants ont proposé de soutenir les artistes autochtones, racisés et issus de l'immigration, et de commander des œuvres qui explorent leurs réalités. L'ensemble de la salle a conclu que l'opéra peut être un outil de réconciliation et de dialogue entre les cultures.



PHOTOS DES PARTICIPANTES, PARTICIPANTS, ARTISTES ET CONFÉRENCIERS PRISES LORS DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'OPÉRA AU QUÉBEC

© Lié

GOVERNANCE, ÉCORESPONSABILITÉ ET FORMATION : REPENSER LES MODÈLES

Les États généraux ont abordé des enjeux structurels, comme la gouvernance des compagnies d'opéra, l'écoresponsabilité et la formation des artistes. Sur le plan de la gouvernance, les participants ont souligné la nécessité de diversifier les conseils d'administration, qui manquent souvent de représentation des femmes, des jeunes et des personnes issues de l'immigration. « Un Conseil d'administration diversifié apporte des perspectives nouvelles et renforce la légitimité de l'institution », a expliqué Richard Coburn. Ils ont également appelé à clarifier les rôles au sein des conseils d'administration et à éviter les conflits d'intérêts, notamment en séparant les fonctions de président et de directeur général.

L'écoresponsabilité a été identifiée comme un enjeu majeur pour le secteur lyrique, qui est gourmand en ressources (décors, costumes, déplacements). Magali Simard-Galdès, soprano et experte en développement durable, a présenté des bonnes pratiques pour réduire l'empreinte écologique des productions :

- Réutiliser les décors et costumes d'une production à l'autre;
- Privilégier les matériaux durables et locaux. Mme Simard-Galdès a mentionné que ces deux mesures ont permis à l'Opéra de Montréal de réduire ses déchets de 30 %;
- Limiter les tournées lourdes en faveur de coproductions locales.

Les participants ont recommandé que la ROQ prépare un *Guide des bonnes pratiques écoresponsables* à l'intention de ses membres.

COPRODUCTION ET DIFFUSION : TRAVAILLER ENSEMBLE POUR SURVIVRE

La coproduction a été présentée comme une solution pour réduire les coûts et élargir les publics. Marie-Ève Munger a expliqué que, grâce à une coproduction avec l'Opéra de Québec, l'Opéra du Royaume a pu monter *La Traviata* avec un orchestre symphonique, ce qui aurait été impossible seul. « La coproduction permet de partager les risques financiers et d'améliorer la qualité artistique », a-t-elle souligné. Les participants ont proposé de créer une Table de concertation lyrique pour mieux coordonner les initiatives entre les compagnies et éviter les chevauchements de programmation.

VERS UN OPÉRA NATIONAL DU QUÉBEC ?

L'idée de créer un Opéra national du Québec a été discutée lors des États généraux. Cette institution pourrait acquérir le statut

d'établissement public œuvrant pour le développement de la vie lyrique nationale, soutenant la création d'œuvres québécoises et assurant une diffusion équitable sur tout le territoire. Un Opéra national du Québec pourrait être vu comme le symbole de notre unité et de notre ambition collective et il a été convenu qu'il s'agissait d'un projet à étudier sérieusement.

CONCLUSION : UN AVENIR À CONSTRUIRE ENSEMBLE

Les États généraux de l'opéra au Québec ont permis de dresser un bilan lucide du secteur et de proposer des solutions concrètes pour son avenir. Les défis sont nombreux, mais les opportunités le sont tout autant. Pour que l'opéra québécois reste vivant et pertinent, il faudra :

- Innover dans les formats et la médiation;
- Diversifier les publics et les créateurs;
- Renforcer la collaboration entre les acteurs du milieu;
- Sécuriser le financement et améliorer la formation des artistes.

Comme l'a résumé Yannick Nézet-Séguin dans une vidéo diffusée lors de l'événement : « L'opéra est un art du partage et de la passion. Il appartient à toutes et à tous, et c'est ensemble que nous devons le faire rayonner. » Insistant sur l'importance de transmettre la tradition lyrique du Québec, Richard Turp, directeur artistique des Concerts Lachine, a rappelé que les artistes québécois se distinguent par leur flexibilité et leur ouverture, tout en développant une identité singulière, qui mérite d'être reconnue et soutenue. La présidente-directrice générale d'Operabase, Ulrike Köstinger, a quant à elle insisté sur le fait que l'opéra a toujours su se réinventer et qu'en collaborant, en innovant et en ouvrant ses portes, il peut devenir un art de l'avenir, accessible à tous et présent sur toutes les scènes, des Jeux Olympiques à TikTok. Et pour Renaud Loranger, directeur artistique du Festival de Lanaudière, l'objet artistique qu'est l'opéra est bien plus qu'un spectacle : il constitue un patrimoine vivant, un langage universel capable de poser des questions essentielles sur l'humanité, la dignité et les grands enjeux contemporains.

Les recommandations finales adoptées par consensus lors de la séance de clôture des États généraux et que nous reproduisons en annexe tracent la voie pour les années à venir. Elles justifieront certains ajustements au *Plan stratégique 2025-2027* adopté en août 2024 par le conseil d'administration de la ROQ et se traduiront par l'adoption de plans d'action annuels visant à en assurer le suivi.

Le succès des États généraux doit beaucoup aux personnes qui ont participé aux travaux du comité d'organisation, Marc-Antoine d'Aragon et Isabelle Proulx-Lemire, ainsi qu'à celles qui s'y sont jointes lors de la tenue de l'événement, dont Catherine Harrison-Boisvert, Emilie Lesage et Simone Calvé, de la revue *L'Opéra*. Que soient aussi remerciés la Fondation Chopin-Péladeau, le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts de Montréal, dont le soutien a rendu possible l'organisation des États généraux.

À présent, c'est à tous les acteurs du milieu – artistes, institutions, pouvoirs publics et public – de contribuer, avec la ROQ, à mettre en œuvre ces recommandations, pour que l'opéra reste un art vivant, inclusif et inspiré au Québec.

RECOMMANDATIONS

Adoptées par consensus lors de la séance de clôture du dimanche 26 octobre 2025

1) SUR LE FINANCEMENT DE L'OPÉRA AU QUÉBEC

RECOMMANDATION 1

CONSIDÉRANT les coûts engendrés par la présentation de productions d'opéras, par la création de nouvelles œuvres lyriques et par la présentation d'autres initiatives lyriques ainsi que le sous-financement auquel les compagnies et artistes lyriques font face, il est recommandé que la ROQ entreprenne des démarches auprès des autorités subventionnaires pour accroître de façon significative et équitable le soutien financier aux compagnies, artistes et artisans lyriques du Québec, en particulier pour les plus petits joueurs du secteur lyrique qui évoluent dans les diverses régions du Québec.

RECOMMANDATION 2

ATTENDU que la coproduction et l'autoproduction d'opéras apparaissent désormais comme des leviers incontournables pour assurer la vitalité du secteur lyrique dans toute son interdisciplinarité, il est recommandé que la ROQ demande aux autorités subventionnaires d'instituer un Fonds spécial dédié au soutien de la coproduction et de l'autoproduction d'opéras ainsi que d'autres initiatives lyriques au Québec.

2) SUR LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS PAR LA MÉDIATION, LA PÉDAGOGIE ET L'ENGAGEMENT

RECOMMANDATION 3

CONSIDÉRANT l'importance de construire et de développer le public de l'opéra au Québec, il est recommandé que la ROQ prépare pour ses membres une *Trousse de médiation lyrique* visant à sensibiliser et à atteindre un public plus large, notamment dans les régions du Québec, et qu'elle en assure la dissémination auprès de toutes les parties prenantes du secteur lyrique.

3) SUR LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS PAR LA DÉCOUVRABILITÉ, LE MARKETING ET LA DIFFUSION

RECOMMANDATION 4

ATTENDU l'importance de l'enjeu de découvrabilité des organisations et contenus lyriques, il est recommandé que la ROQ élabore un projet de *Stratégie de découvrabilité pour l'opéra au Québec* à l'intention de ses membres. Ce projet comprendra des mesures sur le référencement web, sur la confection de capsules vidéo et de balados ainsi que sur la présence du secteur lyrique au Québec sur les réseaux sociaux et sur l'ensemble des plateformes numériques et traditionnelles pertinentes.

RECOMMANDATION 5

CONSIDÉRANT la responsabilité des chaînes publiques de radiodiffusion et de télédiffusion d'offrir au milieu lyrique la place qu'il mérite dans leur programmation musicale, il est recommandé que la ROQ :

- Effectue des démarches auprès des instances publiques, et notamment la Société Radio-Canada, pour que celles-ci rétablissent l'opéra et l'art lyrique sur leurs ondes hertziennes et plateformes numériques;
- Invite Télé-Québec à inclure dorénavant dans sa programmation la captation et la transmission de productions d'opéras et d'autres initiatives lyriques sur l'ensemble du territoire du Québec;
- Propose la création d'une chaîne radiophonique publique dénommée Radio-Québec dont l'une des composantes serait Québec-musique, sur le modèle des chaînes publiques européennes (France-Musique, Musiq'3 en Belgique, Espace 2 en Suisse et BBC-Radio 3 au Royaume-Uni).

4) SUR LES ENJEUX DE PRODUCTION, COPRODUCTION ET AUTO-PRODUCTION D'OPÉRAS

RECOMMANDATION 6

ATTENDU l'importance et la nécessité d'une meilleure coordination entre les organisations et les individus membres de la ROQ, il est recommandé que la ROQ institue et définisse un projet de mandat d'une Table de concertation lyrique afin de favoriser une meilleure planification des productions d'opéra et autres initiatives lyriques sur l'ensemble du territoire du Québec.

RECOMMANDATION 7

ATTENDU l'importance et la nécessité de la mutualisation des ressources, des services et des espaces pour ses membres, il est recommandé à cette fin que la ROQ propose des mesures concrètes visant à atteindre ces objectifs.

5) SUR LA GOVERNANCE, LA DIVERSITÉ ET L'ÉCORESPONSABILITÉ

RECOMMANDATION 8

CONSIDÉRANT la nécessité pour les institutions lyriques de réduire leur empreinte environnementale, il est recommandé que la ROQ, en collaboration avec les organismes et les personnes détenant une expertise en la matière, prépare à l'intention de ses membres et de l'ensemble du milieu lyrique un *Guide sur les bonnes pratiques d'écoresponsabilité*.

RECOMMANDATION 9

ATTENDU l'importance d'intégrer toutes les communautés dans la vie lyrique du Québec, de s'engager dans la lutte contre la discrimination, et de promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion dans le milieu de l'opéra au Québec, il est recommandé que la ROQ prépare un *Rapport sur la diversité dans le monde de l'opéra au Québec* ainsi qu'un *Modèle de politique de prévention de harcèlement*.

6) SUR LA FORMATION ACADÉMIQUE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ARTISTES LYRIQUES

RECOMMANDATION 10

CONSIDÉRANT que l'insertion professionnelle des jeunes artistes lyriques et la présence d'artistes du Québec dans les distributions des compagnies d'opéra devraient être au cœur des préoccupations du milieu, il est recommandé :

- Que la ROQ propose la mise en place de stages en milieu lyrique et musical;
- Que la ROQ fasse la promotion de l'embauche préférentielle d'artistes lyriques ou résidents au Québec lors des productions d'opéras et autres initiatives lyriques.

7) SUR LA REPRÉSENTATION DES ARTISTES LYRIQUES DU QUÉBEC

RECOMMANDATION 11

CONSIDÉRANT la complexité et la variété des besoins des artistes lyriques en ce qui a trait au développement de leur carrière, et compte tenu de l'impossibilité pour les agences artistiques de combler les besoins de l'ensemble des artistes lyriques, il est recommandé que la ROQ :

- Offre une *Trousse de soutien professionnel* pour les artistes;
- Se charge d'organiser, en association avec ses membres institutionnels, une Journée nationale d'auditions.

RECOMMANDATION 12

ATTENDU que le Québec détient une identité lyrique qui lui soit propre et qu'il existe au Québec de grandes institutions nationales dans le domaine culturel, il est recommandé que la ROQ soit l'instigatrice d'une proposition visant la création d'un Opéra national du Québec, dont l'une des missions serait de favoriser le développement du répertoire lyrique québécois.